

125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

solidaires69@gmail.com ■ 09 60 00 15 06

facebook @solidairesrhone ■ www.solidairesrhone.org ■ twitter @SolidairesRhone

Communiqué de presse : PIZZORNO / COVID-19

PIZZORNO (Entreprise de collecte des ordures notamment sur Lyon, Villeurbanne et Vaulx en Velin) et la Métropole doivent participer à la guerre contre le virus et protéger les salarié·es qui sont en première ligne.

Les salariés élus de l'Union Syndicale SOLIDAIRES ont posé mardi 17 mars un droit d'alerte pour situation de danger grave et imminent à la suite des risques générés par le coronavirus COVID-19

Tous·tes les salarié·es de l'entreprise sont concerné·es par cette situation qui génère d'autant plus d'angoisse qu'aucune information, ni décision n'ont été prises par la direction de PIZZORNO en dehors de consignes visant à reporter la responsabilité de la prévention sur les salarié·es. Le document unique d'évaluation des risques n'a même pas encore été modifié. Il doit l'être dans les plus brefs délais et les mesures de prévention décidées !

Dans la situation présente les **droits de retrait** que peuvent décider des salarié·es de PIZZORNO seraient pleinement légitimes en application de l'article L4131-3 du Code du travail .

PIZZORNO et la métropole lyonnaise doivent prendre les mesures nécessaires :

Les salarié·es constatent que des collègues rentrent à leur domicile avec leur tenue, leurs gants et leurs chaussures de sécurité en repartant le lendemain avec...

Les salarié·es demandent notamment la distribution de gel, des masque de protection à disposition chaque jour, des combinaisons spéciales et le lavage des tenue par chaque jour par les soins de l'entreprise (sans rien à ramener au domicile), l'allègement des tournées, une organisation du travail qui respecte les distances nécessaires entre salarié·es.

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES demande aussi une prime pour ces salarié·es qui sont chaque jour au front de cette guerre menée au virus.